

8

Fiches de Synthèse

Département : Alpes de Hautes Provence (04)
Commune : Moustiers Sainte-Marie (04360)
Nom de la zone de Baignade : Plage de la Cadeno

Description de la zone de baignade

Nature : Galet
Longueur : 480 m de long (largeur variable selon le niveau du Lac de Sainte-Croix)
Dates de la saison balnéaire : Baignade interdite
Localisation du point DDASS : Plage de la Cadeno
Équipement : Toilettes et douches dédiées à l'école de voile, Parking non aménagé, Poubelles, Panneaux d'affichage
Accessibilité aux animaux : Non
Autres activités : École de voile
Zone riveraine : Zone très peu urbanisée
Occupation du sol : Zone rurale
Population permanente : 710 (sur la commune en 2008)
Population estivale : >4 000 (sur la commune)

Inventaire des sources potentielles de pollution

Réseau hydrographique naturel	La Maire. Au vu de sa bonne qualité elle ne constitue pas une source potentielle de contamination.
Assainissement des eaux usées	Poste de relevage de l'école de Voile. Rejets de la Station d'épuration de Moustiers Sainte-Marie
Assainissement pluvial	Sans objet sur la zone
Activités industrielles / Agriculture	Sans objet sur la zone
Autres sources	-

Qualité du milieu marin

Évolution du classement :

		2006	2007	2008	2009	2010	2011
La Cadeno	Directive 76/106/CE	A	A	A	A	B	-
	Directive 2006/7/CE	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente

Potentiel de prolifération des macro-algues : Pas de risque avéré.

Potentiel de prolifération du phytoplancton : Pas de données. Pas d'antécédents.

Historique des pollutions

RAS.

Situations à risque (par ordre d'importance)

Rejet à risque		Situation à risque		Évaluation du risque	Durée probable de la contamination	Remarques
Localisation	Fréquence	Conditions maritimes	Fréquence			
Postes de relevage	Ponctuel	Toutes	/	Faible	T90 = 5 à 15 heures (POMMEPUY, 2005)	Si dysfonctionnement. Aucun dysfonctionnement recensé.
Rejets de la Station d'épuration	Ponctuel	Toutes	/	Faible	T90 = 5 à 15 heures (POMMEPUY, 2005)	Si dysfonctionnement. Aucun dysfonctionnement recensé.

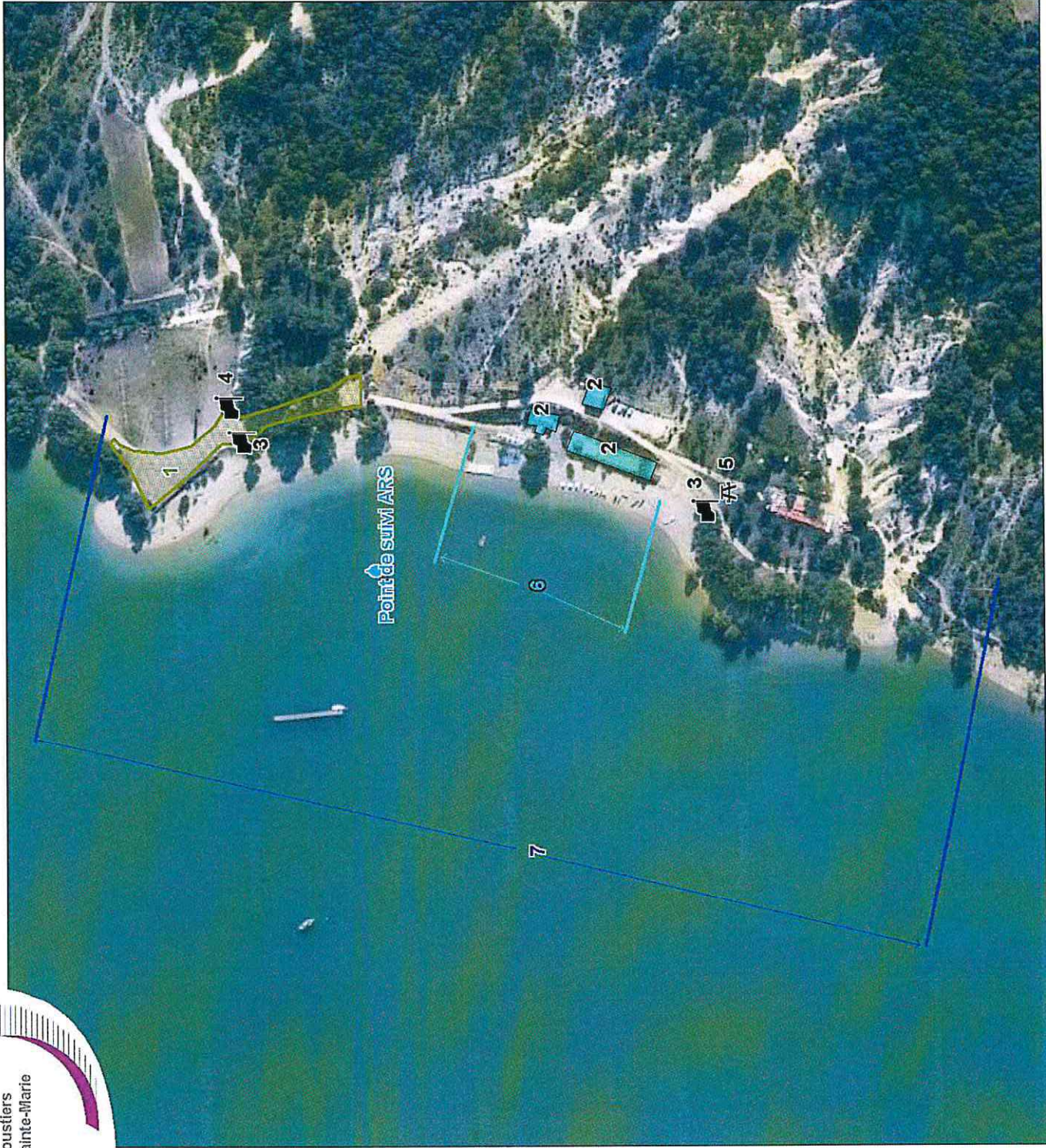
T90 = Temps de décroissance de 90% de la charge microbienne.

Recommandations

Amélioration du fonctionnement de la station d'épuration ;
Sécurisation et surveillance du poste de relevage ;
Amélioration des équipements de plage : toilettes, douches, cheminements piétonniers, accès aux personnes handicapées, poste de secours ;
Mesures de gestion : autosurveillance de la qualité sanitaire des eaux de baignade, mise en place d'une chaîne d'alerte et d'action rapide en cas de pollution avérée, information du public...

Profil de vulnérabilité des eaux de baignade

Moustiers
Sainte-Marie

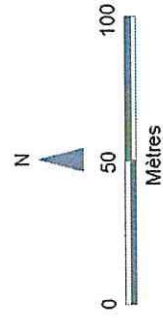


COMMUNE DE MOUSTIERS SAINTE-MARIE

PLAGE DE LA CADENO

Légende

- 1 Parking
- 2 Ecole de voile
- 3 Affichage de baignade non surveillée
- 4 Affichage réglementation
- 5 Aire de pique - nique
- 6 Zone réservée à l'école de voile
- 7 Limite de la plage de la Cadeno



Sources : Géoportail ; SAFEGE 2011



Département : Alpes de Hautes Provence (04)
Commune : Moustiers Sainte-Marie (04360)
Nom de la zone de Baignade : Plage du Pont de Galet

Description de la zone de baignade

Nature : Galet
Longueur : 260 m de long (largeur variable selon le niveau du Lac de Sainte-Croix)
Dates de la saison balnéaire : Baignade interdite
Localisation du point DDASS : Plage de la Cadeno
Équipement : Toilettes sèches; Parking aménagé, Poubelles, Panneaux d'affichage
Accessibilité aux animaux : Non
Autres activités : Centre de location de pédalo hors des limites de la plage
Zone riveraine : Zone très peu urbanisée
Occupation du sol : Zone rurale
Population permanente : 710 (sur la commune en 2008)
Population estivale : >4 000 (sur la commune)

Inventaire des sources potentielles de pollution

Réseau hydrographique naturel	Sans objet sur la zone
Assainissement des eaux usées	Sans objet sur la zone
Assainissement pluvial	Sans objet sur la zone
Activités industrielles / Agriculture	Sans objet sur la zone
Autres sources	-

Qualité du milieu marin

Évolution du classement :

		2006	2007	2008	2009	2010	2011
Pont de Galetas	Directive 76/106/CE	B	A	A	A	B	-
	Directive 2006/7/CE	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente

Potentiel de prolifération des macro-algues : Pas de risque avéré.

Potentiel de prolifération du phytoplancton : Pas de données. Pas d'antécédents.

Historique des pollutions

RAS.

Situations à risque (par ordre d'importance)

Rejet à risque		Situation à risque		Évaluation du risque	Durée probable de la contamination	Remarques
Localisation	Fréquence	Conditions maritimes	Fréquence			
Stationnement illégal de Camping-cars	Ponctuel	Toutes	/	Faible	T90 = 5 à 15 heures (POMMEPUY, 2005)	-

T90 = Temps de décroissance de 90% de la charge microbienne.

Recommandations

Amélioration du fonctionnement de la station d'épuration ;
 Sécurisation et surveillance du poste de relevage ;

Amélioration des équipements de plage : toilettes, douches, cheminements piétonniers, accès aux personnes handicapées, poste de secours ;
Mesures de gestion : autosurveillance de la qualité sanitaire des eaux de baignade, mise en place d'une chaîne d'alerte et d'action rapide en cas de pollution avérée, information du public...

Profil de vulnérabilité des eaux de baignade

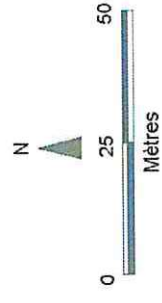
Moustiers
Sainte-Marie

COMMUNE DE MOUSTIERS SAINTE-MARIE

PLAGE DU PONT DE GALETAS

Légende

- 1 Parking
- 2 Toilettes seches
- 3 Poubelle conteneur
- 4 Zone de concession de l'Etoile
- 5 Poubelle 100L
- 6 Affichage
- 7 Limite de la plage du Pont de la Gailatas



Sources : Géoportail ; SAFEGE 2011

